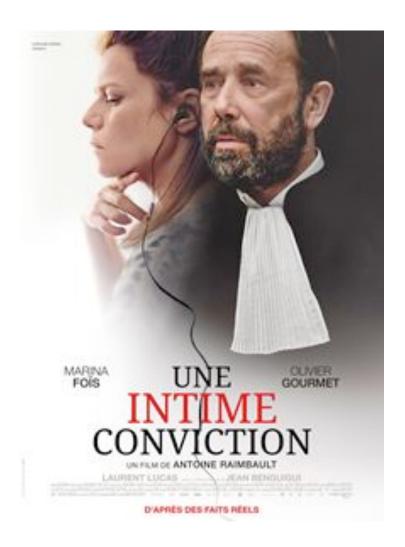
Le 8 mars 2019 à 20 heures 45, projection du film une intime conviction au cinéma le plessis à Montceau-les-Mines.

Suivi d'un débat animé par maître VERMOREL avocat, le docteur DIDI ROY neuropsychiatre et criminologue, et Madame RUBIN LE GALL psychologue.

Le débat sera libre et ouvert, toutes les questions sont possibles même les plus audacieuses.

Il sera également évoqué la place du doute et de la paranoïa dans le procès.





Montceau - L'intime conviction : une notion à supprimer ?

Un grand débat sur la justice au lieu vendredi au cinéma Les Plessis à Montceau-les-Mines. Un succès.





Les affaires criminelles ont toujours passionné le public et on a pu le constater ce vendredi soir au cinéma Les Plessis où il restait peu de fauteuils libres dans la salle n°2.

Après le visionnage du film Intime Conviction, le débat proposé a été passionnant et s'est prolongé jusqu'à une heure du matin.

Didier Roy, médecin légiste, neuropsychiatre, psychiatre, était l'invité d'honneur de cette soirée. Expert à la cour de Dijon, avant tout par passion, il est un témoin privilégié du fonctionnement de la justice.

Maître Vermorel, avocat Saint-Valloirien, a expliqué les problèmes structurels de la justice, notamment sa déshumanisation de plus en plus grande, avec la mise en place de la visioconférence et l'installation de cages en verre pour les accusés.

Dans la salle avaient pris place des connaisseurs de la justice, avec Robert Wattebled, habitué du tribunal des prud'hommes, et qui vient d'être tiré au sort comme juré d'assises, une membre de l'association Christelle, un ancien gendarme, etc.

On a pu comprendre dans ce débat qui a duré deux heures, et avec la diffusion du film, que l'intime conviction, avec laquelle les jurés d'assises doivent se prononcer, est la pire des choses. Elle fait appel à ce qu'il y a de plus bas chez l'homme : les préjugés, les a-priori, une imagination trop débordante... Les jugements ne devraient être rendus que sur la base de la preuve.

Ont également été évoqués pêle-mêle les problèmes de récidive ; celui des malades mentaux ; le manque d'écoute des victimes, surtout des victimes de viol, pas toujours adaptés ; des enquêtes de police...

Ce débat, qui aurait pu durer toute la nuit, a montré différentes facettes de la justice, tout le monde a été unanime pour regretter le manque de moyens humains et financiers qui contribue à son fonctionnement.